



« Multifonctionnalité de la forêt, développement local, pour une approche intégrée »



27, 28, 29, 30 septembre 2011
Village Vacances Club Belambra « les Tuquets »,
Seignosse le Penon
France

Dans le cadre de "l'initiative thématique sur la foresterie" au sein du [Réseau Rural Européen](#), la question des liens entre « Forêt et Territoire » est apparue.

La multifonctionnalité de la forêt interpelle le territoire dans ses choix de développement. Les évolutions des territoires ont une incidence sur les pratiques sylvicoles. Les échanges entre « forêt » et « territoire » doivent contribuer à enrichir la stratégie locale de développement et apporter une plus value aux projets forestiers.

Avec un taux de boisement de 49% (80% de forêt privée et 20% de forêt publique), la forêt est un élément patrimonial économique, culturel et social, vecteur d'image important du GAL Pays Adour Landes Océanes. Le massif de pin, qui date du XVème siècle, a façonné et fixé les paysages, les activités humaines. Mais cette forêt, si présente et si proche, s'inscrit dans un contexte territorial particulier. Du fait d'un taux de croissance démographique supérieur à 25% entre 1975 et 1999, et une moyenne annuelle supérieure à 1,80% sur la période 1999/2008, ce territoire est en pleine mutation. Cette dynamique a pour conséquence l'augmentation des surfaces urbanisées au détriment d'autres espaces (agricoles, forestiers ou naturels). De nouvelles attentes s'expriment vis-à-vis de la forêt alors que celle-ci a un rôle économique important.

Le développement du territoire devra se faire en préservant ce qui fait son attractivité, sa cohésion sociale et territoriale. La forêt doit participer à la construction de ce projet, elle peut même être un élément moteur. Ce voyage d'étude, abordera les points suivants :

1/ Comment maintenir une forêt de production et valoriser les débouchés économiques tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable ? *La forêt a une fonction économique déterminante. Si elle n'est pas préservée, les autres usages en pâtiront. Des tensions apparaissent entre les différents débouchés, l'activité forestière devient contrainte. Les risques, du fait des aléas climatiques et sanitaires, le morcellement des propriétés, peuvent conduire à des choix au détriment de la forêt.*

2/ Comment un autre territoire, en l'occurrence la Pays Landes de Gascogne, se positionne-t-il après la tempête Klaus du 24 janvier 2009 ? *La tempête a détruit plus de 40 millions de m³ de bois et l'on estimerait à 10 millions de m³ les bois détruits indirectement du fait des attaques parasitaires. Les conséquences sont économiques mais aussi patrimoniales, environnementales et culturelles.*

3/ Comment un territoire se mobilise-t-il pour préserver une filière locale : l'exemple de la filière liège ? *Si l'industrie du liège fait partie du patrimoine local, celle-ci a décliné. Le liège local, dans un contexte de culture intensive du pin, a perdu de son intérêt. Or, si l'exploitation du chêne liège présente un intérêt économique, sa valorisation présente aussi des enjeux en termes de biodiversité, de paysage.*

4/ Comment un territoire appréhende-t-il les nouvelles attentes du public envers la forêt ? *Du fait du développement démographique mais aussi de l'importance du tourisme, la pression urbaine devient importante, les usages récréatifs, la représentation de ce milieu change.*

5/ Comment un territoire accompagne-t-il des acteurs privés pour une sylviculture durable ? *Le Massif Sud Adour, composé majoritairement de feuillus, est très morcelé et l'état qualitatif des boisements régresse. Comment permettre aux propriétaires de se regrouper, de bénéficier d'un accompagnement technique, de mutualiser les travaux et la vente des bois ?*

Ces 5 thématiques permettront d'aborder la question des outils et des méthodes que peuvent mobiliser les territoires : Quelles formes peuvent-ils prendre en termes de gouvernance, de mobilisation, de financements ? Quelles plus values les programmes Leader peuvent apporter ? Quel rôle pour la coopération ?

Programme

(Sous réserve de modifications)

Mardi 27 septembre : Accueil des participants

17:00. Séance plénière

Présentation des travaux de l'ENRD, du Réseau National et du Réseau Rural Aquitain et de la démarche « Charte Forestière de Territoire » portée par le Pays Adour Landes Océanes

21:00 Dîner

Mercredi 28 septembre 2011

8:30 Départ

9:00 Session #1 **Comment maintenir une forêt de production et valoriser les débouchés économiques tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable ?** Tournée forestière par le CRPF

A l'issue d'une visite de terrain présentant les changements dans les sylvicultures de production du Pin Maritime et leurs enjeux, des échanges auront lieu sur les questions économiques liées à la forêt : débouchés, outils favorisant la mobilisation de la ressource, formations...

13:00 Déjeuner

14:30 Session #2 **Comment un autre territoire, en l'occurrence la Pays Landes de Gascogne, se positionne-t-il après la tempête Klaus du 24 janvier 2009 ?** Rencontre avec des acteurs du GAL Pays Landes de Gascogne, Sabres
Ce territoire forestier a été particulièrement affecté par la tempête Klaus. Mais au-delà des conséquences économiques pour ce territoire forestier, la tempête a eu des conséquences sociales, culturelles et patrimoniales. Comment un territoire peut construire une stratégie dans ce contexte si particulier.

18:30 Synthèse /Cooperation Cornershop

21:00 Dîner

Parallèlement aux visites de terrains, et aux temps d'échanges, les participants à ce voyage d'étude pourront bénéficier d'un espace de présentation de leurs actions sous forme de poster mais aussi développer leurs projets de coopération, en échangeant avec les autres participants.

Jeudi 29 Septembre 2011

8:30 Départ

9:00 Session 3# **Comment un territoire se mobilise-t-il pour préserver une filière locale : l'exemple de la filière liège ?** Visite d'une parcelle-Association le Liège Gascon-Les casernes Seignosse

La visite d'une parcelle sur laquelle le liège a été exploité permettra de présenter les intérêts de relancer une exploitation locale pour la filière, le territoire mais aussi pour l'écosystème forestier.

11:00 Session 4# **Comment un territoire appréhende-t-il les nouvelles attentes du public envers la forêt ?**

Visite de Terrain ONF Les casernes Seignosse

Un aménagement en forêt retro dunaire, zone Natura 2000 et propriété du Conservatoire du Littoral permettant de concilier accueil du public, préservation environnementale, et protection, servira de base aux échanges.

13:00 Déjeuner/Lunch

14:00 Session 5#. **Comment un territoire accompagne-t-il des acteurs privés pour une sylviculture durable ?** Bénesse les Dax-GPF Sud Landes/CRPF

A l'issue d'un atelier de lecture du paysage, les techniciens forestiers en charge de ce projet présenteront la méthodologie et les objectifs poursuivis, dans le cadre du Plan de Développement de Massif. Sur ce territoire, les communes ont aussi initié des démarches similaires de regroupement

18:00 Synthèse /Cooperation Cornershop

21:00 Dîner

Vendredi 30 Septembre 2011

9 :00 Présentation de la programmation des crédits européens FEADER, FSUE) en Aquitaine

10:00 Comment faire travailler "Forêt" et "territoire(s)"

10:30 Pause

11:00 La plus Value des programmes Leader

12:00 Synthèse

12:30 Conclusions

13:00 Déjeuner

Informations

formulaire d'inscription :

<http://www.pays-adour-landes-oceanes.com>

Toute personne non inscrite ne pourra avoir accès à la manifestation.

Tarifs:

Voyage en totalité

Prix : 100 euros par personne (repas et hébergement inclus).

Pour les personnes qui ne participent pas à la totalité de l'événement :

30 euros par jour (déjeuner compris)

50 euros par jour (déjeuner et dîner compris)

Mode de paiement :

Virements :

Bénéficiaire : Association pour la création du Pays Adour Landes Océanes

Nom de la banque : Crédit Agricole

Lieu : Soustons

Numéro de compte: 76001368104 05

SWIFT : AGRIFRPP833

IBAN: FR76 1330 6009 8976 0013 6810 405

Chèques :

Seulement les chèques Français.

A l'ordre de : Association pour la création du Pays Adour Landes Océanes

Contact :

Pays Adour Landes Océanes :

33 (0) 5 58 57 41 40

info@pays-adour-landes-oceanes.com

C. Arrondeau arrondeau@pays-adour-landes-oceanes.com

Lucie Mathieu Jensonnie lucie@pays-adour-landes-oceanes.com